
SÉNAT DE BELGIQUE.

Feuilleton des Pétitions sur lesquelles il sera fait rapport dans la séance du 22 avril 1836.

N^o 1. Les Bourgmestres des communes de Stabroek, Lillo, Beerendrecht et Santvliet, province d'Anvers, réclament de nouveau une loi allouant des indemnités, et demandent la construction d'une digue intérieure dans le rayon stratégique du fort Lillo.

Conclusions du rapport de la Commission :

Pour la première partie, renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur; et pour la seconde, renvoi à M. le Ministre des Affaires Étrangères.

N^o 2. Le sieur B. J. A. Remacre, domicilié à Gand, présente des observations sur le mode de déterminer le rang d'ancienneté des officiers de l'armée.

Conclusions du rapport de la Commission :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre et dépôt au bureau des renseignements.

N^o 3. Les Membres du tribunal de 1^{re} instance de Namur demandent que le tribunal de Namur soit rangé dans la première classe.

Conclusions du rapport de la Commission :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice et dépôt au bureau des renseignements.

N^o 4. Le sieur Henri Chotteau, né français, domicilié à Bruxelles, demande la naturalisation.

Conclusions du rapport de la Commission :

Renvoi à une commission spéciale à nommer par le Sénat, conformément à l'article 7 de la loi sur les naturalisations.

(2)

N° 5. Les bourgmestre et assesseurs de la commune de Sivry, province du Hainaut, se plaignent de l'emplacement d'une barrière sur la route de 2^e classe de Mons à Chimay.

Conclusions du rapport de la Commission :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et dépôt au bureau des renseignements.

N° 6. Le sieur Royer, ex-inspecteur du cadastre de la Flandre Orientale, domicilié à Gand, demande le paiement des indemnités dues aux agents du cadastre.

Conclusions du rapport de la Commission :

Dépôt au bureau des renseignements.